PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE SYNDICAT DE QUARTIER 3M BOURGAILH

Le 05 Février 2022 à 14H30

L'an deux mil vingt deux, le 05 Février à 14H30

Les membres du Syndicat de Quartier 3M BOURGAILH se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle à la Salle Municipale MONBALON 2 bis rue des Anciens de l'AFN 33600 PESSAC. Cette Assemblée Générale porte sur l'exercice 2021.

L'Assemblée Générale est présidée par Daniel DOMENGE en qualité de Président, et Joëlle TREMOULINARD en est nommée secrétaire.

Il a été établi une feuille d'émargement qui laisse apparaître un total de 54 membres présents.

Un bulletin de vote est remis à chaque adhérent.

Le président déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour qui est le suivant:

- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité 2021
- Rapport financier du Trésorier
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Programme animations 2022 et perspectives 2022
- Vote des résolutions

RAPPORT MORAL

Il est alors donné lecture du rapport moral par le Président DOMENGE qui rappelle les faits marquants de l'année 2021. En particulier, la situation créée par la pandémie du COVID 19 à savoir l'impact sur le programme d'animations d'une part, et les effets sur le quotidien des habitants d'autre part. L'occasion de rappeler le rôle essentiel du Syndicat de Quartier en terme d'engagement, de solidarité et de remobilisation sur le "bien vivre ensemble".

Il rappelle l'engagement du SdQ en tant que membre au sein de différentes structures comme la Fédération de Quartiers de Pessac, l'Ecosite du Bourgailh et la Maison des Associations de Pessac.

Le Conseil d'Administration du Syndicat de Quartier a pris la décision de ne pas faire payer de cotisation aux adhérents en 2021, considérant que le faible niveau d'activité sur l'année ne le justifiait pas.

Après avoir commenté les différents mouvements au sein du Conseil d'Administration, il remercie l'ensemble de ses membres pour leur implication et leur dévouement au service de l'intérêt général et se félicite de la présence de 9 nouveaux candidats qui se soumettent aux votes pour intégrer le groupe en qualité de membres actifs.

Ses remerciements vont également à la Ville de Pessac pour son soutien financier

dont a bénéficié le Syndicat de Quartier 3M Bourgailh. Le partenaire "La Conseillère Immobilier "n'a pas renouvelé sa participation financière.

Le Président évoque les faits marquants de l'année 2021 pour lesquels, le Syndicat de Quartier s'est mobilisé auprès de la Ville de Pessac et de la Fédération des Quartiers.

RAPPORT D'ACTIVITE

L'implication du Syndicat de Quartier dans le domaine des animations a été réduit pour raison de sécurité sanitaire provoqué par le COVID 19.

RAPPORT FINANCIER

En l'absence du trésorier Moussa KONE, le Président présente le bilan financier de l'exercice 2021. Les recettes et les dépenses s'équilibrent à 3 729,76€, laissant apparaître un résultat négatif de 649,04€. Ces chiffres traduisent le manque d'activité évoqué par ailleurs sur l'exercice 2021.

Le total du bilan s'élève à 7380,53€

Les soldes bancaires montrent une bonne santé financière de l'association.

Daniel DOMENGE présente également le budget prévisionnel 2022.

PROGRAMME ANIMATIONS 2022

En l'absence de Ricard MABILLEAU, chargé des animations, le Président décline ce que devrait être le programme d'animations pour l'année 2022, en espérant que la situation sanitaire en permette la réalisation.

Il présente également les projets et perspectives pour les mois à venir.

Le Président remercie les différents intervenants. Un débat s'ouvre entre les participants à cette Assemblée Générale et un échange d'idées s'instaure.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les différentes résolutions à l'ordre du jour:

VOTE DES RESOLUTIONS:

Première résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du rapport moral formulé par le Président DOMENGE et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du rapport d'activité énoncé par les membres du Conseil d'Administration et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution:

L'Assemblée Générale prend acte du rapport financier et approuve celui-ci.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution:

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Conseil d'Administration pour toutes les actions de gestion accomplies depuis la dernière Assemblée Générale.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution: ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION L'Assemblée Générale constate la démission de:

- Gérard LAGARDERE

L'Assemblée Générale procède à l'élection des nouveaux membres ci-après:

- BORDAS Mylène
- BOUET Alain
- DEPEYRAS Delphine
- FERRY Virginie
- FOURNIE Elsa
- KONRAD Bruno
- LANG Grégory
- LATOUCHE Florence
- XAVIER Céline

L'Assemblée Générale procède au renouvellement des mandats de:

- CAYUELA Ascension
- CHAHAT Omar
- DOMENGE Daniel

Les mandats de Mylène BORDAS et de Virginie FERRY seront à renouveler lors de l'AG 2023 qui statuera sur l'exercice 2022.

Les mandats de Delphine DEPEYRAS, Bruno KONRAD et Florence LATOUCHE seront à renouveler lors de l'AG 2024 qui statuera sur l'exercice 2023.

Les mandats de Alain BOUET, Elsa FOURNIER, Grégory LANG et Céline XAVIER seront à renouveler lors de l'AG 2025 qui statuera sur l'exercice 2024.

La durée des mandats des nouveaux membres tient compte de l'article 4 des statuts sur le renouvellement par tiers du Conseil d'Administration

L'ordre du jour étant épuisé, et plus personne ne demandant la parole, la séance de l'Assemblée Générale statutaire est levée à 16H00.

En conséquence de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 05 Février 2022, signé par le Président et la secrétaire de séance.

La secrétaire, Joëlle TREMOULINARD Le Président, Daniel DOMENGE